

Réf: Dossier N° 084733

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LEYLA TRANSPORT ET LOGISTIQUE » en abrégé « LTL »

Siège social Abidjan, Treichville, Abidjan-Trechville au palais
des sports, Lot 118, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/10/2021, et enregistrés au CEPICI le 24/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LEYLA TRANSPORT ET LOGISTIQUE »

en abrégé « LTL »

Objet : -le transport de personnes et de marchandises,
- commerce général, location des véhicules, divers,
-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux,
-la prise en location gérance de tous de commerce,
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et en général, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobiliers et immobiliers, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, Abidjan-Trechville au palais des sports, Lot 118, Ilot 00

Dirigeant(s) : M SYLLA MABIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01584 du 15/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12567/GTCA/RC/2022 du 15/04/2022

